



Cuarnens, le 17 août 2023

Municipalité de Cuarnens

PREAVIS MUNICIPAL No 06/2023

Demande d'un crédit de CHF 220'000.00 pour la création d'une tribune avec buvette à la salle polyvalente

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Historique

Au vu de la demande croissante, l'UAPE Les Petites Licornes s'est vue obligée d'agrandir sa capacité d'accueil pour la rentrée scolaire 2021-2022.

De ce fait, à la fin de l'année scolaire 2020-2021, la cantine scolaire a dû quitter les locaux qu'elle partageait avec l'UAPE ; locaux situés dans les conteneurs à proximité du collège.

Une solution temporaire avait été trouvée pour la rentrée scolaire 2021-2022 en déplaçant la cantine à la Grande salle de l'Hôtel de France. Cette solution a vite montré de nombreux désavantages. Notamment, plusieurs trajets devaient être effectués par les accueillantes pour accompagner les élèves au collège ou à l'arrêt de bus, étant donné les différents en classements.

Au vu de ce qui précède, en janvier 2023, la cantine a été déplacée dans un espace disponible à la Salle polyvalente, toujours de manière provisoire. Cet espace n'est également pas adéquat car il n'y a pas de fenêtre et pas de point d'eau.

2. Démarche

Pour rappel, la Municipalité s'est planchée sur une solution pérenne. Le projet retenu est la transformation de l'espace de rangement, situé à l'étage de la salle polyvalente, en tribune avec buvette pour les utilisations suivantes :

- Cantine scolaire pour les élèves du collège de Cuarnens ou résidant à Cuarnens ;
- Tribune avec buvette en lien avec les manifestations de la salle polyvalente, tant sportives que culturelles ;
- Salle proposée à la location et indépendante des activités de la salle polyvalente.

3. Description des travaux

Les travaux envisagés sont :

- Ouverture de la façade côté salle polyvalente,
- Création d'une cuisine,
- Installation d'un WC et d'un lavabo,
- Rénovation du sol (chape et carrelage),
- Installation d'un chauffage au sol,
- Divers travaux de menuiserie, de charpente et de peinture,
- Installation électrique complète.

4. Proposition

Le crédit sollicité se monte à CHF 220'000.- et est composé comme suit :

A	Travaux préparatoires	CHF 2'500.00
B	Spécialistes et experts (Spécialiste thermique, géomètre et Ingénieurs civil, CVS, électricité et protection incendie)	CHF 11'300.00
C	Travaux	CHF 186'200.00
D	Divers et imprévus 10 %	CHF 20'000.00
	Total TTC	CHF 220'000.00

5. Aspects financiers

3.1 Financement

La Municipalité vous propose de prélever le montant de CHF 220'000.- sur les liquidités courantes et/ou par un emprunt.

3.2 Amortissement

L'amortissement sera amorti sur une durée de 10 ans, la première fois au budget 2025.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Cuarnens

vu le préavis municipal 06/2023 ;
ouï les rapports de la commission de gestion et des finances et de la commission ad hoc ;
considérant que l'édit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 220'000.- TTC pour financer la création d'une tribune avec buvette à la salle polyvalente ;
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie générale et/ou par un emprunt ;
4. d'amortir l'investissement sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2025.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 août 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Frédéric Chappuis



La Secrétaire



Laetitia Rochat

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : Mme Nathalie Marcuard